



Résolution 2023-03-R03

Conférence des Présidents

Attendu que la conférence des Présidents à lieu du 23 au 25 mars 2023 et se déroulera en présentiel au Delta Ottawa City Centre;

Attendu que le règlement 3 de la section locale 10005 mentionne que : les participants seront déterminés lors des réunions mensuelles. Cette discussion sera fondée en fonction des contraintes budgétaires, la pertinence du contenu des événements ainsi que le bien-fondé sur la participation de chacun des membres. La délégation devra être approuvée par l'exécutif, lors d'un vote.

Il est résolu de désigner Julien Nobert (Délégué), Sabrina Williams (Observatrice) en tant que participants.

Il est de plus résolu que tous les frais non couverts par le SEI national seront assumés par la section locale.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Marie-Eve Gélinas

Adopté le :

Jocelyn Boulanger

Secrétaire SEI 10005